

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-624 DU 08 NOVEMBRE 2004

Chargeant Monsieur Lazare SEHOUE TO,
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et
de la Pêche de l'intérim de Monsieur
Ahamed AKOBI, Ministre des Travaux
Publics et des Transports.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 22 mars 2001;
- VU le Décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

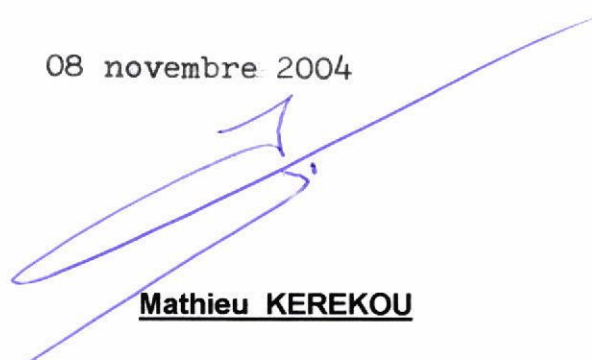
DECRETE

● **Article 1^{er}** : Pour compter du samedi 06 novembre 2004, Monsieur Lazare SEHOUE TO, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant l'absence de Monsieur Ahamed AKOBI.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 novembre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2- CES 2 - HAAC 2 - MTPT 4 - SGG 4 - AUTRES
MINISTERES 17 - DEPARTEMENTS 6 - JORB 1.